

INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES CERTIFICATION IRVE P3

Informations générales

Durée :

2 jours soit 14 heures en présentiel.

Tarif :

Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Installateurs électriciens, metteur en oeuvre électricien.

Prérequis :

- Expérience en installations électriques dans l'un des domaines suivants : Voie publique, Tertiaire – Industrie, Branchements, Réseaux
- Avoir de bonnes connaissances en réseau et en environnement informatique.
- Appréhender le dimensionnement et le calcul des installations électriques.
- Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences
- Attestation à la formation IRVEP1

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique Attestation IRVEP1

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité et IRVE

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 89%

Méthodes et supports pédagogiques :

- Essais sur plateformes technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation sur clés USB, catalogue, notice (papier ou numérique)

PROG27 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

Cette formation vise l'installation d'infrastructure de recharge de véhicule électrique en charge rapide à haute puissance et en courant continu (DC) et de connaître les spécificités de ce type d'installations et les règles de sécurité applicables.

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capables :

- Installer une borne de recharge rapide selon les règles de l'art
- Déterminer l'infrastructure nécessaire (déploiement en étoile ou en rocade et le sous-comptage) et les modifications de l'installation électrique
- Connaître les réglementations applicables aux IRVE de recharge rapide dans les ERP, les parkings, les stations-services, la voie publique
- Connaître les constituants de base des bornes de recharge en DC
- Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes
- Effectuer les opérations d'auto-contrôle
- Elaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle

Contenu de la formation

• Prise en compte des besoins client :

- Les contraintes à prendre en compte, dont les aspects réglementaires et normatifs
- Les contraintes d'accessibilité pour brancher le véhicule
- Méthodologie d'évaluation et de contrôle de l'installation électrique de site
- Analyse de la capacité de l'installation électrique du site avec rédaction d'une note de calcul.

• Rappel des règles pour installations en courant continu (DC)

• Rappel sur les règles de sécurité au travail (ex. manutention de charges lourdes)

• Conception d'une infrastructure de recharge rapide

• Présentation des composants d'une infrastructure de recharge rapide

• Maîtriser la structure de câblage communicante

• Principes de paramétrage d'un gestionnaire de borne

• Etude de cas comprenant au minimum :

- Création d'une IRVE de recharge rapide :
 - Définition de la nomenclature produits, implantation sur le schéma unifilaire
- Composants de l'installation :
 - Points de connexion
 - Dispositifs de protection
 - Solutions de pilotage (dont gestion d'énergie)
- Environnement de la borne :
 - Ventilation de la borne
 - Accessibilité de la borne
- Réalisation de l'autocontrôle et production des documents associés.

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20
- Une note de 50 % doit être obtenue pour valider



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation